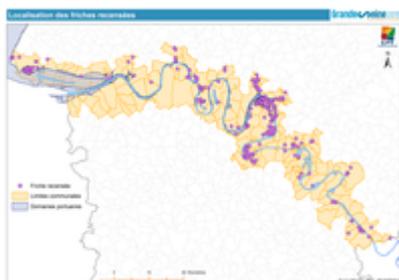




Connaissance des friches en Vallée de Seine



© (Copyright) EPF Normandie

Dans le cadre du Pacte Grande Seine 2015, porté par le Département de Seine-Maritime, l'EPF Normandie a produit un recensement des friches d'activités localisées sur le territoire des communes de la vallée de la Seine.

Dans un objectif partagé de développement durable de la vallée, passant notamment par une meilleure maîtrise foncière permettant de préserver les espaces agricoles, les espaces naturels et les paysages, l'EPF et le Département 76 ont souhaité mesurer le potentiel foncier que représentent les friches d'activité susceptibles d'être prioritairement requalifiées du Havre jusque Vernon.

Sur 143 communes faisant l'objet de l'étude, **246 sites ont été recensés**, et qualifiés. D'autres sites dits potentiels ont été repérés, lorsqu'un risque de cessation d'activité à court terme a été identifié. Certaines friches effectives ou potentielles représentant un enjeu important à l'échelle de Grande Seine ont fait l'objet d'investigations plus approfondies.

Dans un esprit de partage de l'information et d'échanges sur ces problématiques qui concernent de multiples acteurs du développement local, **les résultats synthétiques et détaillés de cette étude sont accessibles sur le site de l'EPF Normandie.**

Pour en savoir plus

Retrouvez la [page dédiée](#) (

<http://www.epf-normandie.fr/Actualites/Observatoire-foncier/L-observation-fonciere-regionale/Connaissance-des-friches-en-Vallee-de-Seine>), dans laquelle vous trouverez toutes les ressources téléchargeables.

Vous pouvez également consulter les ressources liées au foncier sur le site de *Grande Seine 2015* (

<http://www.grandeseine2015.fr/mediatheque/foncier/>).